



DECISION N° 443/3/2026/D/MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 DU 15 SEPT 2026
Portant attribution de la lettre commande pour la création et l'hébergement du site web Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC).

FINANCEMENT : Banque Islamique de Développement / Gouvernement de la République du Cameroun
(Accord de Prêt CMR 1010).

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage du PAEBC,

- Vu La Constitution ;
- Vu L'Accord de Prêt du 09 novembre 2025 conclu avec la Banque Islamique de Développement ;
- Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
- Vu Le Décret n° 2019 /002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté N° 00054/A/MINMAP du 11 novembre 2025 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu la Décision N° 000309/CAB/MINMAP du 05 décembre 2025 portant désignation du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu la Décision N° 39/B1/1461/D/MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 du 19 janvier 2026 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°05/26AMI/ MINEDUB/SG/DPPC/PAEBC/CSPM/2026 du 24 juillet 2026 pour la préqualification des fournisseurs en vue de la livraison du matériel informatique au Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC) ;
- Vu L'avis de Non Objection de la Banque Islamique de Développement RHA/CMR1010/0509/2026 du 05 septembre 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Cabinet AFREETCH est retenu pour la création et l'hébergement du site web Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC).

N°	OBJET	CABINET	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
1	La création et l'hébergement du site web Projet d'Appui à l'Education de Base au Cameroun (PAEBC)	AFREETECH	8 200 000	9 778 500	Trois (03) mois

Article 2 : le représentant de ce cabinet est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet PAEBC, pour l'établissement de sa lettre commande.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
MAÎTRE D'OUVRAGE DU PAEBC**



Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA